

UN ÉTÉ EXTRA TERRESTRE



VILLE DE
NOTRE-DAME-DES
PRAIRIES

CAMP
2024

CAMP DE JOUR 2024

Bonjour chers parents,

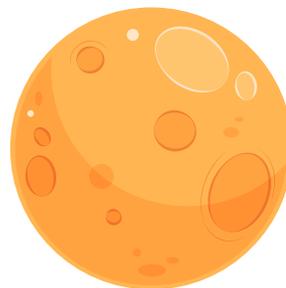
Un autre été se dessine à l'horizon et... qui dit été dit vacances ! Le Service de la culture et des loisirs est heureux de vous offrir, encore cette année, un camp de jour (8 semaines) qui saura égayer et dynamiser les vacances de vos enfants. Vous pourrez compter sur une équipe d'animatrices et d'animateurs passionnés qui mettront tout en œuvre pour faire de cet été l'un des plus amusants. Nous espérons de tout cœur que le camp de jour et le Club Ado répondront à vos attentes ainsi qu'à celles de vos enfants.

Pour toute question ou tout commentaire, vous pouvez communiquer avec le Service de la culture et des loisirs au 450 759-7741, poste 232.

Notez également qu'une soirée d'informations se tiendra le mercredi 3 avril à 19 h 30 en visioconférence.

CALENDRIER DE L'ÉTÉ 2024

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
SEMAINE 1	24 JUIN (Fermé)	25 JUIN	26 JUIN	27 JUIN	28 JUIN
SEMAINE 2	1 ^{ER} JUILLET (Ouvert)	2 JUILLET	3 JUILLET	4 JUILLET	5 JUILLET
SEMAINE 3	8 JUILLET	9 JUILLET	10 JUILLET	11 JUILLET	12 JUILLET
SEMAINE 4	15 JUILLET	16 JUILLET	17 JUILLET	18 JUILLET	19 JUILLET
SEMAINE 5 (CONSTRUCTION)	22 JUILLET	23 JUILLET	24 JUILLET	25 JUILLET	26 JUILLET
SEMAINE 6 (CONSTRUCTION)	29 JUILLET	30 JUILLET	31 JUILLET	1 ^{ER} AOÛT	2 AOÛT
SEMAINE 7	5 AOÛT	6 AOÛT	7 AOÛT	8 AOÛT	9 AOÛT
SEMAINE 8	12 AOÛT	13 AOÛT	14 AOÛT	15 AOÛT	16 AOÛT



Pour vous inscrire à la soirée d'informations le 3 avril, veuillez envoyer un courriel d'intérêt à l'adresse : loisirs.culture@notredamedesprairies.com

TARIFICATIONS

NOUVEAUTÉ
2024!SERVICE DE
GARDE INCLUS
DANS TOUS
LES TARIFS

TARIFICATION DU CAMP DE JOUR

(incluant le camp régulier et le Club Ado)

	1 ^{er} ENFANT	2 ^e ENFANT	3 ^e ENFANT
FRAIS D'ADMINISTRATION ET CHANDAIL / ENFANT POUR L'ÉTÉ (OBLIGATOIRES POUR TOUS)		35 \$	
FRAIS DE RETARD (POUR TOUTE INSCRIPTION PRISE APRÈS LE 26 AVRIL ET SOUS RÉSERVE DE DISPONIBILITÉ)		32 \$	
CAMP DE JOUR / 1 ^{ÈRE} SEMAINE (25 AU 28 JUIN)	72 \$	54 \$	36 \$
CAMP DE JOUR / SEMAINE 2 À 8 (1 ^{ER} JUILLET AU 16 AOÛT)	90 \$	67,50 \$	45 \$
CAMP DE JOUR / FORFAIT ÉTÉ (8 SEMAINES)	630 \$	472,50 \$	315 \$
SORTIE SEULEMENT (SORTIES INCLUSES POUR LES JEUNES INSCRITS AU CAMP DE JOUR)	41 \$ (PAR SORTIE)	30,75 \$ (PAR SORTIE)	20,50 \$ (PAR SORTIE)

POLITIQUE FAMILIALE

La Politique familiale s'applique : 25 % de rabais pour le 2^e enfant, 50 % de rabais pour les enfants suivants. Les frais d'administration et de retard ne sont pas inclus dans la politique familiale.

Important : Notez que le camp de jour est réservé aux résidents de Notre-Dame-des-Prairies.

COMMENT S'INSCRIRE

DU 2 AU 26 AVRIL 2024, LES INSCRIPTIONS AU CAMP DE JOUR SE FERONT EN LIGNE, EN PERSONNE OU PAR TÉLÉPHONE AU 450-759-7741, POSTE 232.

Pendant cette période, toutes les inscriptions seront acceptées. Après le 26 avril, des frais de retard de 32 \$ par enfant seront applicables et nous accepterons les inscriptions selon les places disponibles. Pour l'inscription en ligne, vous devrez avoir en main votre numéro de carte citoyenne ainsi que celui de votre enfant. **Cliquez ici** pour accéder au site web d'inscription.

Nos heures d'ouverture sont les suivantes :

- Lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
- Jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h 30
- Vendredi de 8 h 30 à 13 h 30

Le dossier de chaque famille et de chaque enfant sera alors mis à jour ainsi que les besoins pour l'été (semaines d'inscriptions). Le parent devra récupérer le chandail de camp de jour de son enfant au bureau des loisirs de Notre-Dame-des-Prairies. Les chandails seront disponibles dès le début de la période d'inscription. **N'oubliez pas de venir le chercher rapidement!**

Politique d'annulation et de remboursement - NOUVEAUTÉ 2024!

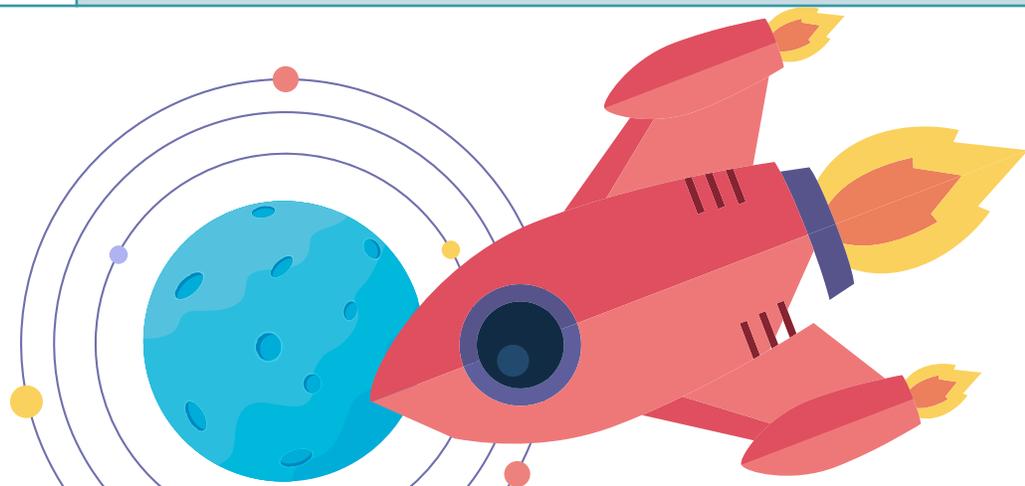
- Tout changement de semaines de camp doit être réalisé au plus tard le mercredi de la semaine précédente (sous réserve de disponibilité).
- L'ajout de semaines de camp (sous réserve de disponibilité) n'entraîne pas de frais administratifs supplémentaires.
- Toute annulation et demande de remboursement devront être faites **avant le 21 juin 2024***. Des frais d'administration de 15 % seront alors appliqués, jusqu'à concurrence maximal de 30 \$ par enfant.
- Toute demande de remboursement doit se faire par écrit (en personne ou par courriel : loisirs.culture@notredamedesprairies.com)

* Une demande de remboursement pour une annulation pour raison médicale n'entraîne aucun frais, mais peut nécessiter une pièce justificative.



RÉSUMÉ DES PROGRAMMES OFFERTS

	CAMP DE JOUR RÉGULIER	CLUB ADO
POUR QUI ?	LES ÉLÈVES DE LA MATERNELLE 5 ANS À LA 4 ^e ANNÉE	LES ÉLÈVES DE 5 ^e ET 6 ^e ANNÉE
COMMENT SONT FORMÉS LES GROUPES ?	LES ENFANTS SONT REGROUPÉS PAR NIVEAU SCOLAIRE	LES JEUNES INSCRITS SONT DIVISÉS EN GROUPES MULTI ÂGE.
QUEL EST L'HORAIRE ?	DU 25 JUIN AU 16 AOÛT 2024 DE 9 H À 16 H	
DE QUELLE FAÇON EST ÉLABORÉ L'HORAIRE HEBDOMADAIRE ?	L'ANIMATRICE OU L'ANIMATEUR PLANIFIE L'HORAIRE DE LA SEMAINE	LES JEUNES PARTICIPENT À L'ÉLABORATION DE CERTAINES PLAGES HORAIRES
Y A-T-IL UN SERVICE DE GARDE ?	OUI, DE 7 H À 9 H ET DE 16 H À 18 H (NOUVEAUTÉ 2024 : CE SERVICE EST INCLUS DANS TOUS LES TARIFS)	
EST-CE QUE LA SORTIE EST INCLUSE ?	UNE ACTIVITÉ SPÉCIALE EST INCLUSE À CHAQUE SEMAINE	
Y A-T-IL DES REPAS CHAUDS ?	DES REPAS CHAUDS SONT SERVIS LES LUNDIS ET LES MERCREDIS SI VOTRE ENFANT A DES ALLERGIES, VEUILLEZ NOUS EN AVISER.	
COMMENT S'INSCRIRE ?	EN LIGNE, EN PERSONNE OU PAR TÉLÉPHONE AU 450 759-7741 POSTE 232 DU 2 AU 26 AVRIL 2024, DU LUNDI AU MERCREDI DE 8 H 30 À 12 H ET DE 13 H À 16 H 30, LE JEUDI DE 8 H 30 À 12 H ET DE 13 H À 17 H 30 ET LE VENDREDI DE 8 H 30 À 13 H 30.	



SITES D'ACTIVITÉS VARIÉS

Les activités du camp de jour se déroulent sur différents sites de la Ville soit :

- L'école Monseigneur-Jetté,
le service de garde scolaire et la bibliothèque ;
- L'école Dominique-Savio ;
- Les parcs, les jeux d'eau et terrains sportifs de la Ville ;
- Le Carrefour culturel et son boisé ;
- Le Centre des arts et des loisirs Alain-Larue
et la piscine municipale ;
- Le Bâtiment des organismes.



HORAIRE-TYPE D'UNE JOURNÉE

7 H À 9 H	SERVICE DE GARDE
8 H 50	ARRIVÉE ET PRISE DE PRÉSENCES
9 H À 12 H	ACTIVITÉS VARIÉES
12 H À 13 H	DÎNER
13 H À 15 H 45	ACTIVITÉS VARIÉES
15 H 45 À 16 H	RASSEMBLEMENT POUR LE DÉPART
16 H	FIN DES ACTIVITÉS ET DÉPART
16 H À 18 H	SERVICE DE GARDE

PROGRAMMATION HEBDOMADAIRE

Une programmation détaillée des activités à venir sera disponible via un lien web qui sera envoyé aux parents par courriel en début d'été. Par le biais de ce document, vous serez informés des activités planifiées, comprenant la sortie, les repas, ainsi que d'autres informations pertinentes. Cet horaire est également disponible en format papier, sur demande au bureau des loisirs.

RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉQUIPE

La Ville respecte les normes en matière d'encadrement soit 1 animateur/trice pour 10 à 15 enfants selon l'âge. Vos enfants seront encadrés par une équipe expérimentée et compétente :

- La coordonnatrice du Service et la technicienne en loisir ;
- L'équipe de coordination composée de 2 personnes ;
- 1 responsable thématique ;
- 30 animatrices et animateurs ;
- 5 accompagnatrices et accompagnateurs ;
- 4 sauveteuses et sauveteurs.

Tous ont suivi une formation en premiers soins (8 h), une formation sur le fonctionnement particulier du camp de jour de Notre-Dame-des-Prairies et une formation en animation de plus de 40 heures. Notre taux de rétention moyen est de 3 étés d'expérience. Cela signifie que nous pouvons compter sur des employés fidèles !

Une vérification des antécédents judiciaires est effectuée pour tous les membres de notre personnel. De plus, certaines animatrices et certains animateurs seront épaulés par des adolescentes et adolescents bénévoles.

MISSION ET OBJECTIFS

Le camp de jour et ses programmes visent à permettre aux enfants de vivre des expériences de loisirs variées dans un cadre récréatif, accessible, éducatif, sécuritaire et enrichissant. Nous portons une attention particulière à la sensibilisation de tous les participant(e)s au respect (autrui, matériel...), afin que toutes et tous s'amuse dans un milieu sain et harmonieux.

ACTIVITÉS OFFERTES

- Activités sportives, culturelles, culinaires, scientifiques et artistiques ;
- Activités récréatives et jeux coopératifs ;
- Activités régulières à la piscine et aux parcs de jeux d'eau ;
- Activités spéciales du jeudi ;
- Visites variées (Bosco, policiers, pompiers, maison des jeunes, etc.) ;
- Grande fête de fin d'été.

CONTENU DU SAC À DOS

Votre enfant devra apporter, tous les jours, les articles suivants dans un petit sac à dos* :

- Un maillot de bain (idéalement le mettre sous les vêtements le matin) ;
- Une serviette de plage ;
- Une crème solaire (nous vous conseillons de l'appliquer à chaque matin) ;
- Un dîner froid** ;
- Deux collations ;
- Une bouteille d'eau froide.

* Assurez-vous que tous les effets personnels de votre enfant **soient bien identifiés**.

De plus, son sac doit être le plus petit et le plus léger possible puisque c'est lui qui doit le porter lors des déplacements.

** Il n'y a pas de réfrigérateur ni de micro-ondes sur le site, donc prévoyez le dîner en conséquence.

Les lundis et mercredis, des repas chauds sont inclus, mais sans les breuvages ni les collations de la journée.

VISITES RÉGULIÈRES À LA PISCINE

Lorsque la température le permet, nous allons à la piscine municipale. Des périodes sont allouées à chacun des groupes et un maximum de 6 groupes à la fois fréquentent la piscine de façon à diminuer l'achalandage. Lors de la première visite à la piscine, les sauveteurs expliquent aux enfants les différents règlements et évaluent tous les baigneurs. Tous les enfants fréquentent le camp de jour porteront un bracelet de couleur selon leur niveau de nage.

Rouge : Objet flottant en tout temps

Jaune : Objet flottant dans la section profonde

Vert : Aucun objet flottant

Ce bracelet est remis à l'enfant avant chaque baignade et identifie son niveau de nage. Ce niveau peut être déterminé par le sauveteur ou encore par le parent qui nous en fait part. Au cours de l'été, il est possible que votre enfant développe ses aptitudes de nageurs. Si votre enfant demande à ne plus porter d'objet de flottaison, ce privilège lui sera accordé uniquement si vous en donnez l'autorisation et si l'évaluation du sauveteur est positive. Il vous est également possible de laisser en permanence sa veste de flottaison à la piscine ; un endroit est réservé à cet effet. N'oubliez pas de bien l'identifier ! Notez que la Ville n'est pas responsable des objets perdus ou volés.

SORTIE EN MILIEU AQUATIQUE

Lors de sortie en milieu aquatique, notre ratio d'encadrement est doublé, donc 2 animateurs pour chaque groupe de 10 à 15 enfants selon le groupe d'âge. Une formation spécifique est donnée à tout notre personnel tel que : procédure dans les glissades et la piscine à vague. Tous les enfants avec un bracelet rouge doivent porter un objet de flottaison en tout temps. Si le parent n'est pas en mesure de lui en fournir un, la ville s'assure d'en rendre disponible. Les enfants sont regroupés et doivent rester avec leurs animateurs en tout temps.

LE CLUB ADO

Un Club Ado a été mis sur pied uniquement pour les élèves qui sont présentement en 5^e et 6^e année. Ils auront leur quartier général propre à eux avec une routine adaptée. Ils participeront à l'élaboration de l'horaire hebdomadaire, en plus de mettre sur pied des projets spéciaux incluant des déplacements à vélo, hors des limites habituelles de la ville. Lors des sorties, des activités encore plus délirantes leur seront réservées ! Pour faciliter le quotidien des familles, l'horaire est le même que le camp de jour régulier et la politique familiale s'applique.

COMMUNICATIONS

CARNET DE COMMUNICATION

À la première journée de votre enfant au camp, un carnet de communication lui sera remis. Ce carnet se veut un moyen de communication entre vous et l'équipe d'animation. Celui-ci vous permettra d'en savoir davantage sur les activités qui auront lieu au cours de l'été. Chaque journée spéciale y est inscrite avec des consignes particulières. Vous y trouverez les menus des dîners communautaires et toutes autres informations pertinentes.

Ce carnet est également mis à votre disposition pour y noter toutes informations que vous jugez importantes à communiquer avec l'équipe d'animation, telles que la personne qui viendra chercher l'enfant le soir même ou son état de santé. Chaque jour, la personne responsable de votre enfant évaluera son comportement à l'aide d'un système de légende. Il ou elle pourra également inscrire des commentaires et répondre à vos questions. N'hésitez pas à l'utiliser et à le consulter quotidiennement. De plus, il nous fera plaisir de vous rencontrer à tout moment, si vous en manifestez le besoin.

RENDEZ-VOUS AVEC UNE PERSONNE RESPONSABLE DURANT LE CAMP DE JOUR

Afin de discuter avec une personne responsable, veuillez lui téléphoner et lui laisser un message, au besoin, en précisant le meilleur moment pour vous rappeler ainsi que vos coordonnées.

- Pour l'équipe de coordination : 450 803-0639
- Pour la technicienne en loisirs : 450 759-7741 poste 245
ou par courriel mbeauchamp@notredamedesprairies.com

Du lundi au mercredi de 8 h30 à 16 h30, le jeudi de 8 h30 à 17 h30 et le vendredi de 8 h30 à 16 h30, vous pouvez joindre la réception du Service de la culture et des loisirs au 450 759-7741 poste 232. Les bureaux sont fermés sur l'heure du dîner.



CODE DE VIE

La direction a mis en œuvre une politique "tolérance zéro" pour les enfants et les parents ayant un comportement inapproprié. La ville se réserve ainsi le droit d'exclure d'une activité, de suspendre ou de renvoyer un participant dont la conduite sera jugée inacceptable pour l'intérêt du camp de jour.

Le code de vie vise à **favoriser un climat sain, sécuritaire et harmonieux**. Pour y arriver, le camp de jour et les familles doivent travailler ensemble à l'application de ces règles. Les parents et leurs enfants sont donc sollicités à travailler en équipe avec les employés du camp de jour de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies.

RÈGLES DE CONDUITE À L'INTÉRIEUR DU CODE DE VIE

Le code de vie est basé sur la valeur du **RESPECT** afin d'éliminer la violence physique autant que verbale et de contrer le phénomène d'intimidation dans le cadre du camp de jour. Bien entendu, le code de vie s'applique également dans le cadre des activités extérieures et des déplacements en autobus.

- L'enfant est respectueux dans ses paroles et ses gestes, et ce, envers toutes les personnes qu'il côtoie (enfants, animateurs, responsables). Dans les cas de violence verbale (cris, menaces, injures, moqueries, etc.) et physique (bousculades, batailles, gestes obscènes, etc.), un responsable communique automatiquement avec les parents.
- L'enfant est respectueux de sa personne. Il s'habille de façon à pouvoir profiter pleinement de sa journée d'activité. Ses vêtements doivent être convenables et ne doivent pas porter d'inscriptions ou de dessins à caractère haineux, violent et obscène.
- L'enfant respecte le matériel qui est mis à sa disposition par la Ville de Notre-Dame-des-Prairies.

ÉTAPES DANS L'APPLICATION DES SANCTIONS À UN MANQUEMENT AU CODE DE VIE

1. Advenant un manquement au code de vie, une note sera inscrite au carnet de communication de l'enfant.
2. Si le comportement persiste, une feuille de suivi sera complétée par l'animateur et devra être signée par le parent. Une conversation entre le parent et un responsable du camp de jour est nécessaire avant le retour au camp.
3. Une deuxième feuille de suivi entraîne la suspension immédiate de l'enfant pour une journée, applicable dès le lendemain. Le parent doit absolument participer à une rencontre avec la coordonnatrice des loisirs avant que l'enfant puisse réintégrer le camp de jour.
4. Une troisième feuille de suivi signifie l'expulsion de l'enfant pour le reste de l'été. Un remboursement est effectué au prorata des journées restantes, moins les frais d'administration.

L'intimidation et la violence (bagarre, bousculade, désorganisation – crise, violence physique et verbale) sont des comportements de type majeur et sont interdites en tout temps dans l'environnement du camp de jour. Une intervention est nécessaire.

Tout enfant qui adopte ces comportements s'expose, après analyse de la situation (durée, fréquence, intensité, gravité, légalité) à des sanctions. Les sanctions ne seront pas nécessairement appliquées dans l'ordre ; les étapes 1, 2, ou 3 peuvent être omises.



FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL

INTERDIT AU CAMP :

- Les jeux personnels (Nintendo DS, Bakugan, cartes Pokemon, cellulaire, iPod...)
- Les boissons énergisantes (RedBull, Monster, RockStar...)

DÉPART DE L'ENFANT :

Le parent doit obligatoirement aviser la personne à la table d'accueil et de départ qui se trouve dans la cour d'école.

RETARD OU DÉPART HÂTIF :

Vous devez vous présenter au bureau du Service des loisirs. Nous nous assurerons qu'il rejoigne son groupe ou qu'il quitte avec une personne autorisée.

CHANDAIL DE CAMP :

À porter obligatoirement en sortie les jeudis. Le numéro de téléphone du coordonnateur y figure. **Vous êtes également invité à l'identifier dès le début du camp !**

CONDITION DE SANTÉ :

Il est de votre devoir d'aviser l'animatrice ou l'animateur de votre enfant de toutes informations relatives à la santé de votre enfant afin que ceux-ci puissent intervenir efficacement.

MÉDICAMENTS :

Veillez le remettre à l'animateur et signer le formulaire « autorisation médicale » lui permettant d'administrer le médicament à votre enfant.

ACCIDENT :

Lorsque survient un accident, un rapport est achevé par l'animateur et signé par le parent afin de déterminer la cause et d'effectuer un suivi.

URGENCE :

Vous autorisez l'équipe du camp de jour à contacter une ambulance si nécessaire. Dans ce cas, l'équipe communiquera rapidement avec les parents.

SORTIES À VÉLO :

Un casque est obligatoire. Le Club Ado fera une randonnée tous les mardis. Le groupe des 9-10 ans pourra faire du vélo à l'intérieur d'un périmètre restreint.

ABSENCES :

Si votre enfant est absent à 9 h lorsque la journée commence, nous tenons pour acquis qu'il est resté à la maison. Vous n'avez pas besoin de nous contacter et aucun appel ne sera fait de notre part.

DEMANDE D'APPEL :

Si votre enfant se rend seul au camp de jour, vous pouvez demander à être contacté si jamais ce dernier était absent à 9 h.

POUR TOUTE URGENCE

PENDANT LES HEURES DE CAMP

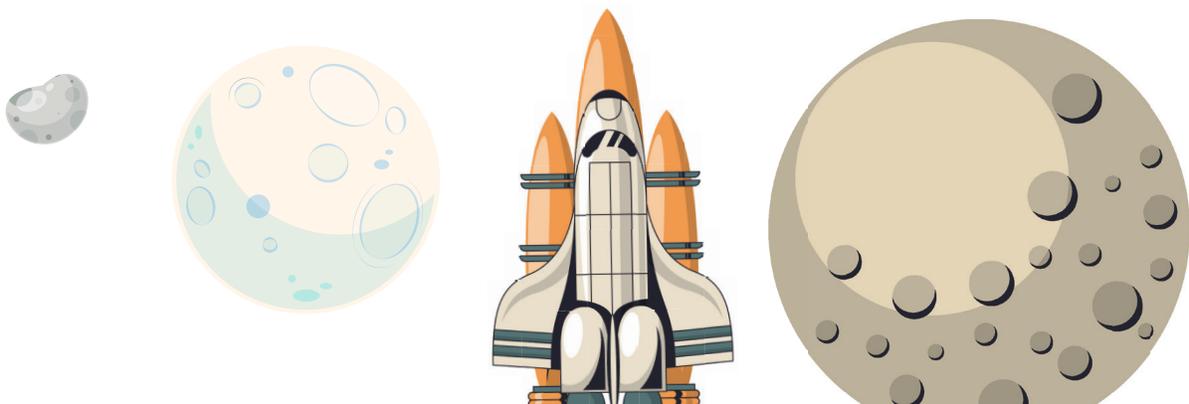
Équipe de coordination au 450 803-0639

POUR TOUTES QUESTIONS EN LIEN AVEC L'INSCRIPTION (PAIEMENT, REMBOURSEMENT, REÇU D'IMPÔT) :

Romina Marsala, secrétaire réceptionniste au Service de la culture et des loisirs,
loisirs.culture@notredamedesprairies.com

POUR TOUTES QUESTIONS EN LIEN AVEC LE FONCTIONNEMENT DU CAMP :

Mélanie Beauchamp, technicienne en loisirs,
mbeauchamp@notredamedesprairies.com



AIDE-MÉMOIRE À LAISSER SUR LE FRIGO !

LUNDI (REPAS)	MERCREDI (REPAS)	JEUDI/ SORTIE (9H À 16H)
24 JUIN FERMÉ	26 JUIN Brochettes de poulet, salade jardinière, riz aux légumes, biscuit aux pépites de chocolat	27 JUIN - SUR PLACE <u>JEUX SPIN</u> Jeux d'adresse, d'habileté et de réflexion
1 ^{ER} JUILLET Macaroni à la viande, morceaux de fromage, salade du chef, carrés aux bleuets	3 JUILLET Poulet du général Tao, riz, biscuit avoine et raisin	4 JUILLET <u>COMPLEXE ATLANTIDE</u> Parc aquatique et Familizoo
8 JUILLET Boulettes à la suédoise sur nouilles aux œufs, méli-mélo de légumes, Galette à la mélasse	10 JUILLET Riz frit au poulet, légumes grillés, gâteau renversé aux fraises	11 JUILLET <u>CENTRE DES SCIENCES ET IMAX</u>
15 JUILLET Spaghetti sauce à la viande, pain, salade césar, muffins aux fruits des champs	17 JUILLET Wrap César au poulet, salade de macaroni, petits biscuits et compote de fruits	18 JUILLET <u>ARCHIPEL AMÉLIO</u> + de 400 jeux et défi en nature
22 JUILLET Chili doux, riz, pain aux bananes	24 JUILLET LE NOËL DES CAMPEURS Tourtière, purée de pommes de terre, macédoine aux légumes, tartelette au sucre	25 JUILLET - SUR PLACE <u>TONUS</u> Activités physiques variées
29 JUILLET Pâté chinois, salade du chef, pain et beurre, gâteau aux carottes	31 JUILLET Hamburger, frites cuites au four, tomates et concombres, shortcake aux fraises	1 ^{ER} AOÛT <u>BOULZEYE</u> Quilles et laser tag
5 AOÛT Tortellini à la viande sauce rosée, concombre et carotte, salade de fruits	7 AOÛT Tacos à la viande (tomate, laitue, salsa, fromage,) salade de maïs, pouding à la vanille	8 AOÛT <u>ACCROSPORT BARANI</u> Club de trampoline et de gymnastique
12 AOÛT Pizza pepperoni et fromage, salade césar, cantaloup	14 AOÛT Épluchette de maïs avec hot-dog, salade de choux, brownies	! MARDI 13 AOÛT ! <u>Fête de l'Enfant</u>

Veillez noter que les breuvages et les collations ne sont pas inclus dans les repas communautaires. Vous devez donc en prévoir pour vos enfants.